MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA- RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE –
Mairie de Marcilly d'Azergues
REFERENCE UNIQUE DE MANDAT

(Zone remplie ultérieurement par les services de la commune de Marcilly d'Azergues)

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
FR 92ZZZ83352D

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Mairie de Marcilly d'Azergues à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Mairie de Marcilly d'Azergues. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter les champs *marqués* *.

Votre Nom *……..

Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse *……..

Numéro et nom de la rue

* ☐☐☐☐☐ * ……..

Code Postal Ville

*……..

Pays

Les coordonnées de votre compte * ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Nom du créancier
MAIRIE DE MARCILLY D'AZERGUES
55 Impasse de la Mairie
69380 MARCILLY D'AZERGUES

Nom, prénom du ou des enfants concerné(s) *……..

Identifiant créancier SEPA
FR 92ZZZ83352D

Type de Paiement * Paiement récurrent / répétitif ☐ Paiement ponctuel ☐

Signé à *..…… ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Lieu Date

Signature(s) *Veuillez signer ici

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

MERCI DE JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE AU FORMAT IBAN BIC

Rappel : En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la mairie de Marcilly d'Azergues. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Mairie de Marcilly d'Azergues.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.